

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE THURIN
DURANT DES TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de Communes, Président du Pays de la Déodatie,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : À compter du lundi 14 décembre 2015 à 7 heures et jusqu'à la fin des travaux sur le réseau d'assainissement,

- **la circulation sera interdite rue Thurin, entre la rue du 31ème B.C.P. et la rue des Grands Patis.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire et des déviations seront mis en place par l'entreprise et les services techniques de la Ville. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 7 décembre 2015

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services




Bruno DIDIER